



# ValDem info #45

Juillet 2022

Syndicat mixte de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois

[www.valdem.fr](http://www.valdem.fr)



Edito



**Thierry BOULAY**  
Président de ValDem

**E**ngagé depuis 6 mois, un premier bilan de l'extension des consignes de tri peut être dressé.

Les citoyens ont répondu favorablement au nouveau dispositif mis en œuvre. Le tonnage des emballages collectés, et donc recyclés, a largement progressé. Le taux d'intrus dans le bac jaune s'élève à 14,5% (baromètre du tri) pour une constatation nationale proche des 20%.

Nous mobiliserons les mois à venir pour peaufiner notre stratégie et adapter les moyens de collecte et de traitement des biodéchets. Des déchets qui

représentent 30% de la poubelle bordelaise et qui recèlent des potentialités de valorisation énergétique indéniables.

Dans une période où la question de l'autonomie énergétique s'impose, nous devons redoubler d'efforts pour construire la plus vertueuse des solutions.

Avec le même souci de valorisation des déchets ménagers, nous recherchons de nouvelles filières de traitement pour les dépôts en déchetterie : les plastiques durs, le bois de classe B (traité, peint...). Dans quelques temps, de nouvelles bennes seront mises à disposition.

Toutes ces actions poursuivent le même objectif : mieux collecter, mieux trier, pour mieux recycler.

En diversifiant et améliorant le service proposé à nos habitants, nous avons l'ambition d'agir dans la dynamique d'une économie circulaire bénéfique à l'environnement et au territoire.



Baromètre du tri

**14,5%**

des déchets présents dans le bac jaune sont des erreurs de tri.



Campagne **Le tri, c'est TOP !**

**ValDem s'est affiché dans une campagne très POP !**

Quelques mois après la mise en place de l'extension des consignes de tri, cette campagne d'affichage met en avant le rôle du tri dans le recyclage de nos déchets, avec un look à la Andy Warhol.

**LE TRI C'EST TOP, C'EST POP, ET HOP !**





## Nos éco-ateliers sont gratuits

Pour participer à ces ateliers, l'inscription est obligatoire au **02.54.89.41.17** ou par mail à [secretariat@valdem.fr](mailto:secretariat@valdem.fr)

**Nouveau**

Inscrivez-vous en ligne sur [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr)



Ateliers animés par Lénaïg LE NEN, éducatrice à l'environnement pour l'association ATHENA

► Samedi 17 septembre à LISLE

### Zéro déchet dans ma cuisine

14h-15h30 et 16h-17h30

La cuisine regorge d'ustensiles et d'accessoires jetables ! Découvrez dans cet atelier comment les remplacer par des alternatives durables. Vous pourrez aussi apprendre à fabriquer vous-même des « bee-wraps », ces recouvre-plats en tissus enduits de cire d'abeille.



► Samedi 5 novembre à BLOIS

### Visite de l'usine d'incinération Valcante

Départs 9h15 et 13h15 de Vendôme et transport pris en charge par le syndicat ValDem

Comme chaque année, nous vous proposons notre traditionnelle visite de l'usine d'incinération Valcante à Blois. Que deviennent les ordures ménagères après la collecte ? Vous pourrez le voir de vos propres yeux en visitant l'usine, qui traite les ordures ménagères collectées par le syndicat ValDem.

**la nouveauté** Une nouvelle salle pédagogique refaite à neuf qui propose des outils pédagogiques pour toute la famille !



► Samedi 1<sup>er</sup> octobre à NAVEIL

### Ma salle de bain zéro déchet

14h-15h30 et 16h-17h30

Votre poubelle de salle de bain déborde ? Venez découvrir des alternatives durables et réutilisables pour vos produits d'hygiène. Ce sera aussi l'occasion d'apprendre à fabriquer du déodorant vous-même !



► Samedi 3 décembre à ST AMAND LONGPRÉ

### Fabrication de savons

9h30-12h

Passez au solide ! Utiliser des savonnets permet de réduire drastiquement la production de déchets plastique (fini les bouteilles de gel douche !) Ici découvrez le principe de la saponification à froid, une méthode simple pour faire son savon soi-même. C'est aussi une super idée de cadeau à offrir à Noël...



## Déjà 6 mois !

Cela fait déjà 6 mois que les consignes de tri ont changé pour permettre à TOUS les emballages d'être triés dans le bac jaune. Le rythme est pris ! Les consignes semblent avoir été bien assimilées par les usagers.



### Faisons le point après 6 mois

Comme depuis 2012, nous avons anticipé la mise en place de ces nouvelles consignes de tri, tous les foyers sont équipés d'un bac de 240L. Ainsi, aujourd'hui, même si les nouvelles consignes entraînent une augmentation du volume des déchets recyclables dans les bacs, le format convient.

Pour preuve, depuis 6 mois, sur 22 000 bacs jaunes en service, nous avons reçu seulement 62 demandes de bac jaune plus grand ! Cela concernait essentiellement des foyers de plus de 4 personnes.

En parallèle, les points de regroupement dimensionnés pour un certain nombre de foyer avec les anciennes consignes, n'étaient plus adaptés aux nouvelles. C'est pourquoi, ValDem a créé un service de collecte dédié pour ces points, afin de pouvoir les collecter chaque semaine. Notre flotte de camions étant prévue pour les tournées habituelles, nous avons dû louer un camion benne supplémentaire pour assurer ce service.

En termes de qualité de tri sur les 5 premiers mois, le taux de refus s'élève en moyenne à 14,5%, contre 17% en 2021.

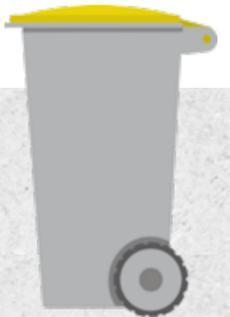


### QUELQUES ERREURS DE TRI PERSISTANTES

On peut mettre dans le bac jaune tous les emballages mais rien que les emballages !

Si un déchet n'est pas un emballage, alors il ne se trie pas dans le bac jaune.

Exemples →



LE TEXTILE  
vêtements et chaussures

Borne textile



LE VERRE

Colonne à verre



LES PETITS ÉLECTROMÉNAGERS

En déchetterie



LES JOUETS EN PLASTIQUE

En déchetterie



LES MOUCHOIRS ET LES MASQUES

Bac bordeaux

# Tout comprendre sur le budget VALDEM

## La TEOM qu'est-ce que c'est ?

### À quoi sert la TEOM ?



La TEOM est entièrement affectée à la gestion des déchets ménagers, depuis la collecte jusqu'au traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Elle concerne aussi la gestion des déchetteries. La TEOM n'est pas liée à la quantité de déchets produits par les ménages, mais en lien global avec le service rendu.

### Qui paie la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ?



C'est le propriétaire qui paie cet impôt direct additionnel à la taxe foncière.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est donc un impôt sur les propriétés bâties, qui est dû par les propriétaires mais pouvant être répercuté par les propriétaires sur les locataires.



### Comment la TEOM est-elle calculée ?



La base de cette imposition est établie sur la valeur locative, d'après la situation existante au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'imposition.

La TEOM est calculée en tenant compte de la superficie du logement et des éléments de confort de ce dernier. Ce calcul est réalisé par les services fiscaux qui répartissent, sur tous les foyers du territoire, le coût du service facturé par ValDem, selon la valeur locative des habitations.

### Quid de la redevance spéciale ?



La redevance spéciale est payée par les professionnels ou les administrations se situant sur le périmètre du Syndicat ValDem.

Son montant est calculé en fonction du service rendu à l'activité professionnelle. Elle permet de facturer directement les déchets issus de l'activité économique distinctement de ce que paient les ménages.

La RS doit couvrir l'intégralité du coût du service (or subventions et aides directes)

➔ Grâce à une gestion rigoureuse et prospective depuis 10 ans, nous avons pu jusqu'à ce jour, maîtriser la qualité de service.

## Dépenses de fonctionnement

### La lumière sur la hausse du prix du carburant

Comme toutes les activités économiques aujourd'hui, les coûts de fonctionnement sont très largement impactés par l'augmentation du prix des carburants. D'autant plus notable que nous ne bénéficions pas du remboursement de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE). À noter que les entreprises du secteur privé qui assurent le même type de service que ValDem en bénéficient. Avec une consommation de gazole nécessaire pour le service de collecte relativement stable, notre facture augmente cette année de 144 000€, soit 73% par rapport à 2021 !

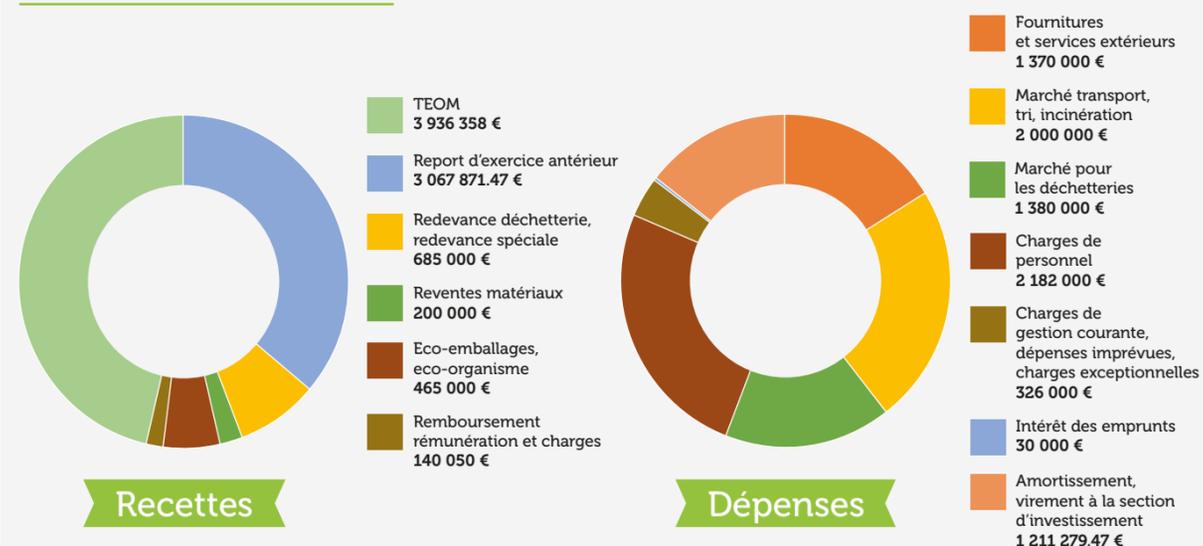
## Dépenses d'investissement

### Le renouvellement progressif de la flotte de camions

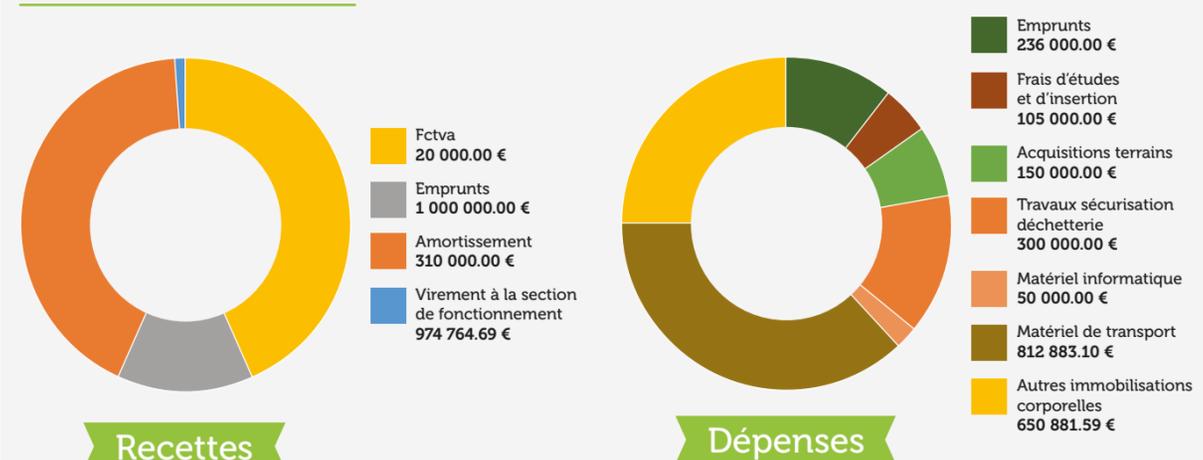
En termes d'investissement, l'exercice 2022 intègre une amorce de renouvellement de flotte des bennes à ordures ménagères. 3 bennes ont été commandées cette année pour un montant de plus de 800 000€, afin de remplacer progressivement nos camions actuels qui entrent dans leur 13<sup>ème</sup> année.

Nous avons profité de ce renouvellement pour faire évoluer nos équipements vers une consommation d'huile de colza, moins productive en particules fines et gaz à effet de serre afin de lutter contre le changement climatique

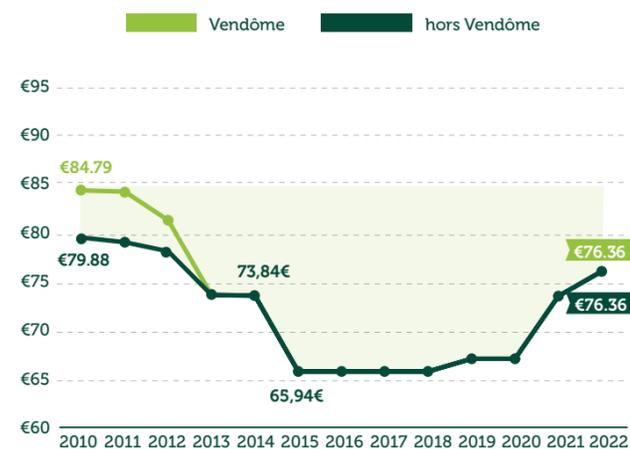
## FONCTIONNEMENT : 8 499 279,47 €



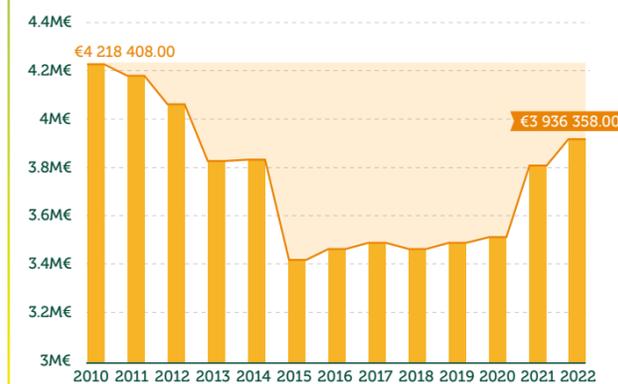
## INVESTISSEMENT : 2 304 764,69 €



## Coût du service à l'habitant (€)



## MONTANT de la TEOM





## ValDem est le syndicat qui collecte les déchets, mais pas seulement !

Au-delà des camions poubelles et des déchetteries, ValDem propose tout un panel de services non obligatoires à ses administrés. Voici la liste exhaustive des différents services accessibles aux habitants du territoire de ValDem.

### DÉCHETS VERTS

#### Composteurs individuels en bois

2 tailles proposées à la vente : 300L à 20€ et 600L à 26€.



#### Composteurs collectifs

ValDem peut accompagner un groupe de voisins motivés à composter ensemble grâce à un composteur partagé, mis à disposition gratuitement, installé dans leur quartier ou leur résidence.

#### Subvention broyage

ValDem offre une subvention de 20€ pour une prestation de broyage par un professionnel, l'achat ou la location d'un broyeur. Subvention attribuée sur présentation d'une facture, 1 fois par an.

#### Vente de compost et de paillage lors d'opérations ponctuelles

Au printemps et à l'automne, ValDem organise des ventes de compost et de paillage sur la plateforme déchets verts de Vendôme.

### AU QUOTIDIEN



→ Les publicités dans votre boîte aux lettres peuvent être évitées facilement, grâce à un autocollant Stop pub ! Ils sont disponibles gratuitement au bureau de ValDem ou en mairies.

→ Votre bac est cassé ? Volé ? Trop petit parce que la famille s'est agrandie ? Nous pouvons intervenir pour le réparer ou l'échanger.

→ En cas de production ponctuelle d'une grosse quantité de déchets ménagers, comme par exemple avec un congélateur qui tombe en panne, ou un gros tri dans les papiers, il est possible de déposer ces déchets directement à notre centre de transfert.



### DÉCHETS SPÉCIFIQUES, NON AUTORISÉS EN DÉCHETTERIE

#### Collecte amiante

ValDem peut collecter l'amiante des particuliers sur rendez-vous uniquement, au prix d'1,60€ le kilo ajouté au prix d'un kit d'équipement de protection individuel.



#### Dépôt pneus

ValDem offre un service de récupération de pneus, gratuit pour les pneus non percés, non peints, propres et secs ; et à 0,40€ le kg pour les pneus non conformes. Les mardi et mercredi sur rdv et le samedi en dépôt libre. 9h-12h / 14h-17h dans les locaux du syndicat ValDem.



### LA GESTION DES DÉCHETS LORS D'UN ÉVÈNEMENT

Lors d'une grosse production de déchets prévue à domicile, à l'occasion d'une grosse fête organisée à la maison, qui va inévitablement faire déborder le bac, ValDem peut mettre à disposition des sacs roses pour la collecte des ordures ménagères. Ce sont les seuls sacs ramassés par nos agents en dehors des bacs.



#### Vous organisez un événement ?

→ 2 possibilités pour utiliser des gobelets réutilisables à la place des gobelets jetables.

Vous pouvez les emprunter à ValDem pour un usage ponctuel, gratuitement, ou alors vous pouvez acheter vos propres gobelets personnalisés. (Quantité minimum : 250 exemplaires)



→ Prêt de bacs pour une manifestation ponctuelle. Si vous organisez une manifestation, il faut prévoir la gestion des déchets : ValDem peut mettre à disposition des bacs de collecte sur demande.

### RÉEMPLOI

#### Pour les particuliers,

ValDem organise 2 opérations « Sauvons les meubles » et 1 opération « Recyclons les vélos » dans l'année afin de permettre à des milliers d'articles destinés à la déchetterie d'être à nouveau utilisés.

#### Pour les communes,

ValDem offre la possibilité toute l'année de venir chercher des meubles gratuitement pour meubler les locaux municipaux, les hébergements d'urgence, ou les écoles qui en ont besoin.



#### En déchetteries,

ValDem laisse les usagers apporter et récupérer librement des palettes sur un emplacement dédié. Si vous recherchez des palettes, n'hésitez pas ! Il y en a peut-être dans nos déchetteries.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter ValDem au 02 54 89 41 17 ou par mail à [secretariat@valdem.fr](mailto:secretariat@valdem.fr)



## Un futur centre de tri

### Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du futur centre de tri

Lundi 27 juin a eu lieu la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du futur centre de tri interdépartemental situé à Parçay Meslay (37).

Ce centre de tri prévu pour janvier 2024, est le fruit d'une collaboration entre 10 collectivités réparties sur les départements 37, 41 et 72, réunies dans le but de proposer un équipement commun performant capable de trier tous les emballages. Le centre de tri proposera un parcours de visite pédagogique accessible à tous les publics afin d'aider les citoyens à comprendre le fonctionnement du centre et l'importance du geste de tri.



## Restez connectés !

Pour suivre toute l'actualité du Syndicat ValDem, plusieurs solutions :



La page Facebook Val.dem41

Photos, événements, infos de dernière minute, nous relayons toute l'actualité du syndicat. Très pratique pour recevoir l'actualité en temps réel !



La newsletter

Une fois par mois, recevez toute l'actualité du syndicat et bien plus encore directement dans votre boîte mail : événement à venir, partenariats, conseils pour réduire ses déchets et articles de fond...

Pour vous abonner, rendez-vous sur notre nouveau site internet [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr), en bas de la page d'accueil.



Le site internet [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr)

Le site s'est refait une beauté ! **+ beau + pratique + clair** Vous y trouverez toutes les infos utiles sur le fonctionnement du syndicat et les services proposés : mémo du tri, horaires des déchetteries, parcours des déchets, contact...

**nouveauté**



Application mobile : Mes déchets – ValDem

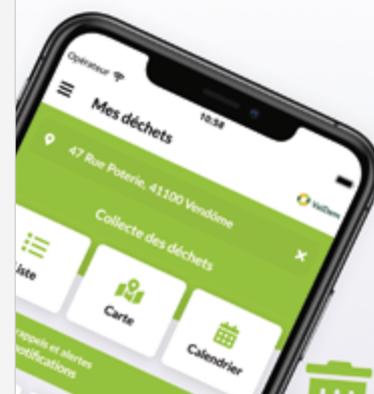
### L'appli officielle du syndicat ValDem !

Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre adresse : planning personnalisé de collecte, position des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchetteries, consignes de tri et bien plus encore.

Recevez des notifications de rappel de sortie de vos bacs, de changements vous concernant mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire vos déchets.



Tous vos services en fonction de votre adresse !



# ValDem

ZAC du haut des Clos, Allée Camille Vallaux  
41100 VENDÔME  
02 54 89 41 17 – [secretariat@valdem.fr](mailto:secretariat@valdem.fr)